

Rapport de la Commission de Gestion concernant le rapport de Gestion 2020 de la Municipalité

Gland, le 31 mai 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion, composée des membres :

- Myriam Grandjean, présidente
- Moritz de Hadeln, rapporteur
- Arnaud Durand
- Anna Pallotta Ladisa
- Anita Waeber
- Léonie Wahlen
- Pascal Chollet

s'est réunie en vidéo conférence ou en présentiel le 11 janvier, le 25 janvier, le 15 mars, le 29 mars, le 19 avril, les 10, 17 et le 31 mai. La Commission de Gestion s'est souvent rassemblée en nombre restreint car il manquait un membre de septembre à novembre 2020. Dès fin novembre 2020, il a été remplacé. Ensuite, lors du 2ème semestre, un autre membre n'a pu être disponible. Il n'a pas pu être remplacé vu le peu de mois qu'il restait jusqu'à la fin de la législature.

INTRODUCTION

Suite à l'envoi anticipé du rapport de gestion, nous remercions la Municipalité d'avoir répondu par écrit à nos nombreuses questions dans les plus brefs délais. En cette période marquée par le Covid, l'Administration a dû déployer de nouvelles manières de travailler et s'adapter à la situation et aux contraintes imposées.

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

Les cahiers des charges du personnel communal ont tous été finalisés et tous les descriptifs de poste ont été établis.

En raison de la pandémie Covid-19, dès mars 2020, la grande majorité des fonctions ont été déployées en télétravail. Pour les fonctions ne le permettant pas, les collaborateurs ont été astreints à domicile mais tous ont été rémunérés. Lorsque cela a été possible, certains collaborateurs ont pu aider à d'autres tâches (par exemple "Gland solidaire").

AUXILIAIRES

La Ville compte un nombre important de personnel auxiliaire :

- 29 auxiliaires dans le service de la Culture
- 24 auxiliaires dans le service de l'Enfance et de la Jeunesse
- 22 dans le service de la population
- 27 dans le service Bâtiment et Urbanisme

A noter, parmi eux, 7 auxiliaires ont deux fonctions différentes dans deux services différents.

En raison de la nature de leur travail, ceux-ci n'ont pas pu travailler de mars à mai 2020. Par contre, ils ont été rémunérés bien que, selon les directives du Conseil Fédéral, les RHT n'étaient pas octroyés aux administrations publiques. Pour leurs parts, les auxiliaires concierges ont en partie travaillé durant cette période.

PERSONNEL DU SERVICE DE LA CULTURE

Les taux d'activité de trois employées ont été augmentés :

- Assistante promotion culturelle passe de 70% à 90%
- Responsable accueil et billetterie passe de 50% à 70%
- Assistante chef de service passe de 60 % à 70%

En raison de la reprise des activités précédemment menées par les Concerts de Gland et Evento au Théâtre, la Responsable accueil et billetterie et l'Assistante en promotion culturelle, en charge de l'élaboration des supports de communication de la saison et de sa diffusion, ont eu besoin d'adapter leur taux d'activité.

Concernant l'assistante chef de service, depuis fin 2019, celle-ci s'occupe de la formation et de l'accompagnement d'apprentis employés de commerce au sein du Service.

Il nous a été répondu qu'augmenter ces temps de travail a permis d'absorber ces activités supplémentaires mais aussi de fidéliser les collaboratrices concernées avec un taux d'activité plus sécurisant et adapté au volume de travail lié aux prestations du Service.

Ces augmentations ont été décidées avant la pandémie Covid-19. Nul ne pouvait prédire, à ce moment-là, que ce secteur allait être fortement impacté par toutes les restrictions sanitaires. Cependant, en 2020, malgré ces mesures restreignantes, le personnel n'est pas resté inactif. Il a dû mener de constantes réadaptations en raison de changement de la jauge, reports, annulations etc...

LOGIB (ÉGALITÉ SALARIALE)

Il y a quelques mois, la Municipalité avait annoncé aux conseillers communaux que les femmes gagnaient plus que les hommes au sein de l'Administration.

Cependant, après une analyse plus fine de la situation, cette affirmation n'est pas tout à fait exacte car, si l'on se focalise sur les critères hiérarchiques, la Ville a réalisé que les femmes cadres gagnaient moins. Afin d'y remédier, l'Administration prête dorénavant une attention particulière au recrutement de femmes cadres ainsi qu'au salaire proposé. De plus, dans l'exercice de la refonte du règlement du personnel, l'échelle des traitements sera réajustée. La Coges remercie la Municipalité pour l'analyse détaillée effectuée et l'encourage à poursuivre sur cette voie.

STATISTIQUE MALADIE ET ACCIDENTS 2019 ET 2020

Les taux d'absentéisme accidents et maladies ont augmenté entre 2019 et 2020 :

Le taux d'absentéisme accident est passé de 0.26 % en 2019 à 0.76 % en 2020

Le taux d'absentéisme maladie est passé de 1.77 % en 2019 à 5,89 % en 2020

Le taux "Maladie", particulièrement élevé 2020, s'explique par les absences d'un groupe de personnes (Aspirants sécurité publique) depuis septembre 2020 jusqu'à la fin de l'année.

De plus, les absences allant jusqu'à 10 jours, pour cause de quarantaine imposée (sur ordre du médecin cantonal ou dès qu'un collaborateur présentait un symptôme lié au Covid) ont été insérées sous la catégorie Maladie.

La Coges espère que ces taux baissent car la situation sanitaire due au Covid semble s'améliorer peu à peu. De plus, grâce à l'engagement prochain de nouveaux aspirants à la sécurité publique (ASP), la Coges espère que cela permettra de retrouver des chiffres comparables à 2019. Ci-après, vous trouverez les statistiques détaillées des diverses absences des années 2019 et 2020, afin d'avoir une

vue plus représentative de la situation.

Absences 2019	Total jours (2019)	Absentéisme 2019 (108 collaborateurs)
Absence Pompier	3	0.012%
Absence Pompier intervention - 1 jour	2.16	0.009%
Absence Pompier	5.16	0.021%
Absence accident	64.46	0.268%
Absence maladie/accident - 1 jour	99.13	0.412%
Maladie - 3 jours	143	0.594%
Maladie + 3 jours	127.32	0.529%
RDV Médecins	57.75	0.240%
Absence MALADIE	427.2	1.774%
Absence APG Militaire	74	0.307%
APG jeunesse et sport	0	0.000%
Congé maternité	112	0.465%
Maladie maternité	5	0.021%
Congé spécial famille	19.5	0.081%
Congé paternité	49	0.203%
RDV enfants malades	24	0.100%
Absence maternité/paternité, enfants	209.5	0.870%
Décès	10	0.042%
Déménagement	9	0.037%
Formation	554	2.300%
Mariage	0	0.000%
Obligations juridiques	2	0.008%
Absence divers*	575	2.387%
Compensations heures - 1 jour	131.35	0.545%
Compensations heures + 1 jour	191.98	0.797%
Congé non-payé	4	0.017%
Absence compensation HS et congés non payés	327.33	1.359%
TOTAL GENERAL	1682.65	5.627%

Absences 2020	Total jours (30.11.2020)	Absentéisme 30.11.20 (104 collaborateurs)
Absence Pompier	2	0.009%
Absence Pompier intervention - 1 jour	0.65	0.003%
Absence Pompier	2.65	0.012%
Absence accident	163	0.766%
Absence maladie/accident - 1 jour	65.31	0.307%
Maladie - 3 jours	132.5	0.623%
Maladie + 3 jours	1010	4.749%
RDV Médecins	45.65	0.215%
Absence maladie	1253.46	5.894%
Absence APG Militaire	63	0.296%
APG jeunesse et sport	0	0
Congé maternité	0	0.000%
Maladie maternité	0	0.000%
Congé spécial famille	21	0.099%
Congé paternité	0	0.000%
RDV enfants malades	20.65	0.097%
Absence maternité/paternité, enfants	41.65	0.196%
Décès	13	0.061%
Déménagement	12.5	0.059%
Formation	392	1.843%
Mariage	5	0.024%
Obligations juridiques	7	0.033%
Absence DIVERS*	429.5	2.019%
Compensations heures - 1 jour	0	0
Compensations heures + 1 jour	0	0
Congé non-payé	0	0
Absence reprise HS et congés non payés	0	0
TOTAL GENERAL	1953.26	9.184%

SERVICE DE LA POPULATION

OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS.

L'année 2020 a été lourdement marquée par la crise sanitaire qui a eu un impact important sur la manière de travailler de l'administration communale. Afin de pouvoir fournir à la population les prestations essentielles et nécessaires, il a fallu réorganiser les tâches. Dès lors, l'Office du contrôle des habitants (OCH) a travaillé essentiellement par courriels en demandant tous les justificatifs nécessaires pour une inscription, un départ, un changement d'adresse etc.

NATURALISATION.

Pour l'année 2020 et en raison de la crise sanitaire, le Canton a gelé les procédures de naturalisation... La Commission de naturalisation a pu à nouveau se réunir le 7 juillet 2020, puis a repris ses activités le 25 août 2020.

SÉCURITÉ PUBLIQUE.

La fin de l'année 2020 a été marquée par des problèmes au sein de l'équipe des ASP. L'affaire est toujours en cours de traitement et la Municipalité ne peut toujours pas révéler plus d'informations à ce sujet. La commission n'a pas pu savoir si des soucis avec les ASP ont existé auparavant et quelles solutions ont été amenées pour les régler. Le seul élément qui a été présenté consistait à relever que le manque d'effectif a inévitablement engendré une surcharge de travail reportée sur les collaborateurs du Service de la population (SPOP) au premier chef. De plus, la Municipalité rassure que dorénavant, lors des nouveaux recrutements, le processus de sélection qui était déjà robuste, sera consolidé notamment avec des prises de références approfondies.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE.

Concernant le Marché hebdomadaire, dont l'organisation dépend du service SPOP, il a dû également stopper ces activités durant la pandémie. Pour rappel, la coordination des marchands (recherche, présence, positionnement sur les emplacements) est assurée par la coordinatrice, Mme Sandrine Goettmann. Elle est rémunérée sur la base d'une convention contractuelle de CHF 12'000.- par an, ce qui lui permet de gérer son temps. L'ancien fonctionnement d'une rémunération basée sur un salaire/horaire ayant été considéré comme peu flexible en regard des contraintes budgétaires et opérationnelles. Le travail d'organisation sur le terrain est également pris en charge par deux autres collaborateurs du Secrétariat du Service, des Assistants de sécurité publique et des collaborateurs de la voirie. La commission de gestion profite pour remercier le service et particulièrement Mme Sandrine Goettmann pour tout le travail fourni pour rendre le Marché aussi animé et permettre aux habitants de Gland de se retrouver régulièrement dans un lieu accessible à tous et très convivial.

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES DE GLAND

Le service du SPOP s'occupe également de la location des salles de fête et de sport dans la commune. Si les associations ou sociétés de Gland veulent bénéficier des salles, elles doivent être reconnues « sociétés locales ». Pour cela, elles ont l'obligation de présenter à l'Administration leurs statuts signés (il est indispensable que le siège soit à Gland ou qu'au moins un membre du comité habite en ville). De plus, elles doivent signer une charte et une convention d'utilisation des infrastructures. La gratuité est octroyée à toutes les associations ou sociétés membres de l'USLG. Toutes les infrastructures comme les salles de sport, les terrains de sport, les salles communales, les salles de conférence mises à disposition sont adaptées à l'exercice leurs activités. Pour les associations ou sociétés externes ou non affiliées à l'USLG, une location moyennant paiement est demandée (cf: site internet: <https://www.gland.ch/vivre-a-gland/vie-pratique/location-de-salles>).

AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT.

Concernant les affaires sociales et le logement, en 2020, sur notre commune, il y a 98 logements à

loyer modéré et 160 logements à loyer abordable sur le territoire de la Commune. Tous les logements sont occupés. Il y a actuellement environ 170 personnes inscrites sur liste d'attente. Les chances et les délais pour obtenir un appartement dépendent du niveau d'urgence et de la situation financière du ménage. L'aide individuelle au logement (AIL) est financée à parts égales par le Canton et la Commune. En 2020, le montant total versé s'est élevé à CHF 126'699.-, (la moitié de ce montant est à charge du Canton). Sur toute l'année 2020, 56 ménages ont bénéficié de l'AIL, et au total, 93 dossiers ont été traités. Il y a des personnes qui peuvent accéder aux appartements à loyer modéré ou à loyer abordable après quelques mois d'attente car leur situation sociale et financière répond aux critères. Les autres personnes se voient refuser leur demande par la Direction du logement du Canton de Vaud en raison de leur revenu trop élevé, ou par les régies et les propriétaires en raison de leur situation financière (dettes, revenus trop bas). L'Office du logement de la Commune n'a pas de pouvoir de décision par rapport à ce type de situations.

GLAND SOLIDAIRE.

Pour conclure ce chapitre du rapport 2020 marqué par la pandémie, la commission tient à féliciter Gland solidaire dont 50 bénévoles ont oeuvré durant le premier confinement. Il a été prévu par la Commune d'organiser un repas pour remercier ces bénévoles pour leur engagement, malheureusement il a dû être annulé. En échange, la Commune offrira un panier garni de produits locaux, deux entrées au Théâtre de Grand-Champ et un bon pour deux raclettes ou fondues à faire valoir à la patinoire de Gland. La remise des cadeaux est agendée durant le mois de mai 2021.

SERVICE DU BÂTIMENT ET DE L'URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Une hausse des permis de construire a été relevée lors de cette année 2020 contrairement aux trois dernières années qui étaient en baisses. Principalement avec des projets de construction de logements individuels ou d'agrandissement et rénovation de logements individuels et il y a eu 6 projets de construction d'immeubles de logements collectifs.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le temple, la nouvelle console pour l'orgue a été installée, il reste cependant quelques habillages et pièces complémentaires en menuiserie à installer sur la nouvelle partie. L'ancienne l'orgue doit être entièrement démontée, nettoyée, et révisée. Cette intervention est prévue à l'automne 2021 et se clôturera par l'accordage final de l'orgue.

Des nouveaux luminaires ont été installés dans la cour de Grand-Champ, ce sont des luminaires fabriqués sur mesures avec des LED qui ont été insérés dans les mâts existants.

Cela a permis d'adopter une source lumineuse plus efficiente dans des luminaires existants.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Un des objectifs du Service des bâtiments et de l'urbanisme (SBU), conformément au plan d'actions Cité de l'énergie de la ville, est d'essayer de garder une consommation d'énergie plus basse même si les structures reprennent leur fonctionnement hors covid-19. Des efforts sont continuellement entrepris pour faire baisser les énergies consommées par les bâtiments communaux. Par rapport au total des consommations de l'année précédente (2019) il a été constaté une baisse générale de 15% (équivalent à 242'912 kWh).

Plusieurs projets en cours actuellement vont dans ce sens, comme la mise en œuvre du monitoring des Perrerets (relevé à distance des consommations d'énergie), le programme d'assainissement des bâtiments communaux, l'étude des actions de performances énergétiques pouvant être mises en œuvre à Grand-Champ (à la suite de l'audit énergétique effectué en 2020) et les études pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur six sites communaux.

À la suite de l'audit énergétique effectué en 2020 sur le complexe de Grand-Champ (identifié comme

bâtiment grand-consommateur), huit actions de performance énergétique (APE) ont été identifiées :

1 : Production d'électricité : installation photovoltaïque ;

2 : Éclairage : remplacement des luminaires actuels par du LED ;

3 : Réglages chaud : optimisation des paramètres de chauffage ;

4 : Distribution de chaleur : remplacement des pompes de circulation par un équipement plus performant;

5 : Monobloc : Amélioration du concept MCR, optimisation du pilotage des monoblocs des salles de gym ;

6 : Monitoring de l'électricité : Suivi de la consommation d'électricité et sensibilisation des utilisateurs

7 : Production de chaleur : remplacement des chaudières existantes

8 : Enveloppe du bâtiment : Enveloppe des bâtiments (fenêtres/éléments vitrés) - remplacement par équipement plus performant.

Les économies d'énergies apportées par ces APE sont estimées à 301 MWh/an pour l'électricité et 477 MWh/an pour la chaleur.

La ville de Gland est divisée par plusieurs secteurs énergétiques cela permet une indication des recommandations en termes d'agent énergétique à promouvoir pour l'approvisionnement en chaleur. Leur délimitation repose sur la disponibilité des ressources, leur admissibilité et leur potentiel respectifs. Ainsi, en plus des zones où les bâtiments peuvent être raccordés à des réseaux thermiques, la Ville de Gland est divisée en quatre secteurs énergétiques :

- Pompe à chaleur air-eau, solaire thermique et bois ;

- Pompe à chaleur air-eau, solaire thermique, bois et gaz ;

- Pompe à chaleur sol-eau (limité), pompe à chaleur air-eau, solaire thermique et bois ;

- Pompe à chaleur sol-eau (limité), pompe à chaleur air-eau, solaire thermique, bois et gaz.

Ces informations seront mises à disposition des propriétaires au travers d'un guichet cartographique dédié et également intégrées dans les règlements d'urbanisme au travers de mesures contraignantes ou incitatives, selon la législation en vigueur.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE

La commission ne s'est réunie qu'une fois en novembre 2020. Le rôle de la Commission pourrait devenir celui d'une « boîte à idées », présentant de bons exemples d'autres communes et leur possible mise en application à Gland. La formation de la Commission a été discutée ainsi pour sa prochaine séance en 2021, les membres actuels de la Commission de l'énergie proposeront de nouvelles personnes.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le programme 2020 a repris les subventions allouées en 2019 sans le financement pour l'achat d'une voiture électrique. Mais s'est étoffé d'aides financières pour l'installation d'une borne rechargeable, pour les études de faisabilité d'un regroupement dans le cadre de consommation propre (RCP), ainsi que pour la création d'un RCP.

Pendant cette année les demandes ont augmenté avec 426 demandes qui ont été engagées ou versées cela représente un montant total de CHF 211'178.-, soit 88% du budget. En comparaison avec l'année 2019, c'est une hausse de +68 demandes, +134 pour 2018 et +175 en 2017. Cela est également dû à la crise sanitaire avec plus de demande dans le domaine énergétique.

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

La commission de gestion a déjà rédigé un rapport détaillé sur le "Service des infrastructures et de l'environnement", rapport qui fut présenté au Conseil communal le 18 février 2021. Le rapport de la Municipalité 2020 sur ce chapitre ne fait que confirmer nos conclusions. Parmi d'autre nous notons que l'organigramme a été actualisé.

On notera l'abondance de détails, de chiffres et statistiques, mais aussi les contraintes qu'imposent les divers règlements ou documents cadre cantonaux ou fédéraux. Dans certains cas, il a fallu aussi négocier les oppositions ou coordonner des projets avec d'autres communes ou la Région. Ces

contraintes et la recherche d'un consensus explique la lenteur de certaines décisions, lenteur que l'on ne peut reprocher au dicastère. La renaturation du Lavasson ou les travaux sur la ligne fortifiée de la Promenthouse ont été soulignés comme un succès et les préoccupations de favoriser la biodiversité notamment en milieu urbain sont devenues un engagement écologique incontournable comme le documente le rapport de ce dicastère.

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

AUGMENTATION DU PERSONNEL

Entre 2019 et 2020, il y a eu une augmentation du personnel de l'Établissement primaire dans son ensemble à + 31, mais avec 27 élèves en moins. Ces chiffres s'expliquent par la contractualisation des assistantes à l'intégration par le Canton de Vaud (une dizaine de personnes) et en raison des demandes de temps partiels qui ont augmenté.

ACCUEIL D'URGENCE

Toutes les permanences de 7h00 à 18h30 non-stop se sont faites aux Perrerets et ont été prises en charge par les collaborateurs de l'EPG (hors personnes à risques ou vivant avec des personnes à risques) avec trois horaires sur la journée (7h00-11h00 – 10h45-14h45 – 14h30-18h30). Pour chaque horaire, 2 à 3 groupes d'élèves étaient présents et les enseignants du secondaire ont été sollicités si un 3e groupe devait être créé. Le service d'accueil s'est tenu du 16 mars au 11 mai durant le confinement, et pendant les vacances, les enseignants du secondaire ont assuré la 2^{ème} semaine de Pâques. Le service d'accueil qui s'est tenu à la reprise de l'école jusqu'au 25 mai a été tenu exclusivement par des collaborateurs de l'EPG.

STANDS DE MÉDIATION ENTRE LA POPULATION ET LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE PROXIMITÉ (TSP)

Des stands de médiation, organisé par les TSP dans les quartiers de la Gare, de Mauverney et de la Cité-ouest, ont permis de faire émerger différents projets comme le projet Cargo-porteur, le projet atelier préventif ou encore le projet sitcom. Ces projets seront lancés entre mai et novembre 2021.

Un espace d'accueil pour les 16-18 ans a été créé par le Parlement des Jeunes de Gland (PJG) et les Travailleurs sociaux de proximité (TSP). Une extension des horaires d'ouverture du Salon de quartier et admission des 16-18 ans en présence des TSP ont été instaurés depuis décembre 2020. La présence du travailleur de proximité social permet de soutenir les activités proposées et prend soin de la dynamique de groupe dans les locaux.

L'ASSOCIATION JARDIN DES PARENTS

Des groupes de discussions pour échanger autour des questions de la parentalité seront lancés par l'association Jardin des parents au premier trimestre 2021. L'accès est gratuit et ouvert à tous.

Une équipe d'animatrices et d'animateurs (bénévoles), également parents, est spécifiquement formée pour ces rencontres (<https://www.rdv-des-parents.ch/>).

SERVICE DE LA CULTURE

INTERRUPTION DE TOUTE ACTIVITÉ PUBLIQUE

Dès le 13 mars 2020, le "Service de la culture" fut frappé de plein fouet par la pandémie du Covid-19, qui lui imposa d'interrompre toute activité publique. La culture, comme l'ont souligné à maintes reprises les médias nationaux et internationaux fut impactée en première ligne par le confinement.

Ce sont entre mars et juin 2020 :

- 13 spectacles/concerts annulés
- 6 projections cinéma annulées
- 5 événements scolaires annulés (spectacles et projections cinéma)

Parmi d'autres, l'édition prévue du sixième "Côte Flûte Festival" a dû se limiter à une formule réduite

largement en ligne, la “Fête de la Danse” fut annulée et le “Cinéma Open Air” limité à accueillir 200 spectateurs par projection.

PRIORITÉ AUX PROJETS SANS PRÉSENCE DU PUBLIC

Heureusement le “Service de la culture” a su rapidement rebondir pour donner la priorité à des projets ne nécessitant pas en premier lieu la présence du public. Ainsi des bourses d’aide à la création artistique ou la mise au concours de surfaces publiques sera l’un des points forts de l’activité durant cette période.

La campagne d’affichage culturel fut repensée, des sacs artistiques distribués et un “calendrier culturel de l’Avant” mis en ligne donnant un support à des artistes de Gland ou de la région. Deux expositions sur les quatre prévues ont pu encore être organisées en début d’année dans le foyer du théâtre.

La Commission culturelle, d’avantage que durant les années précédentes fut mise à contribution, largement par vidéo conférence suite à la situation sanitaire. Le 2 juin elle participa aux délibérations du jury chargé du choix d’une œuvre dans le cadre du pour cent culturel des Perrerets. Trois autres réunions ont suivi, pour l’attribution des bourses et la préparation du concours en vue du pour cent culturel de la nouvelle déchetterie prévue en 2021. Parallèlement, trois réunions du groupe chargé des projections de Gland’Ecran ont eu lieu, hélas sans suite, puisque la situation sanitaire annula tous les projets échafaudés.

Malheureusement la situation sanitaire se prolonge sur le programme 2021-2022, sans qu’il soit possible à l’heure actuelle de pronostiquer un retour à une activité normale, même si tout est prévu.

VOEUX DE LA COMMISSION DE GESTION

La commission de gestion :

- Encourage le Service des ressources humaines à prendre systématiquement des références approfondies lors de tous processus de recrutement.
- Encourage la Municipalité à consulter davantage la commission de l’énergie.
- Incite la Municipalité à continuer de favoriser la baisse de la consommation d’énergie au sein des bâtiments communaux.
- Souhaite que les présidents des différents groupes politiques sensibilisent leurs membres afin qu’ils soient le plus souvent présents et actifs au sein de la Commission de Gestion.

CONCLUSIONS

Le Conseil communal,

- Vu le rapport de gestion de la Municipalité 2020
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

La Commission de gestion, à la majorité de ses membres, recommande au Conseil communal d'accepter le Rapport de Gestion 2020 de la Municipalité et de décharger cette dernière de son mandat pour 2020.

Pour la Commission de Gestion :

Myriam Grandjean, présidente

Moritz de Hadeln, rapporteur

Arnaud Durand

Anna Pallotta Ladisa

Anita Waeber

Léonie Wahlen

Pascal Chollet